



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE PECHES SPORTIVES – LAC DU BOUCHET SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

NOM,prénom :		NOM,prénom :	
Adresse :		Adresse :	
Tel :		Tel :	
e-mail :		e-mail :	
• je (nous) souhaite(ons) participer au concours « pêches sportives » dans la catégorie :			
$\Box$ <b>du bord</b> (pêche mouche fouettée $\Box$	☐ <b>en float-tube</b> (pêche aux leurres		□ <b>en bateau</b> (mouche fouettée
	et/ou mouche fouettée en		uniquement et équipe de 2
placement libre) ind	individuel) obligatoire)		
<ul> <li>je joins un chèque de 25 € ou 50 € par équipe (à l'ordre de la Fédération de Pêche 43) afin de valider mon inscription. (inscription majorée à 35 € ou 70 € si reçue après le 1/10)</li> <li>PREVOYEZ de réserver vos repas à l'avance auprès du restaurateur présent sur place.</li> </ul>			
rkt voitz de leselvel vos lepas a lavalice auples du lestaulateul pleselit sul place.			
Bulletin à retourner avec votre règlement <u>impérativement avant le 30 septembre 2023</u> à :			
Fédération de Pêche de Haute Loire 32, rue Henri Chas 43000 LE PUY-EN-VELAY e-mail : pierre.roa@pechehauteloire.fr			
××			
DEROULEMENT DU CONCOURS			

## Concours – Conditions generales

- ⇒ Prévoir d'arriver assez tôt pour ceux qui viennent avec leur propre embarcation, tous les participants devant être présents et équipés pour le <u>briefing à 8h45</u>.
- moteur électrique uniquement autorisé pour les barques mais INTERDIT pour les float-tube.
- Les zones de pêche seront délimitées par des bouées sur le lac.

Matin : Concours de pêche - manche 1 de 9hoo à 12hoo

Remise des lots: 17h45

Après-midi: Concours de pêche - manche 2 de 14hoo à 17hoo

- Pêche no-kill, hameçon sans ardillon et épuisette obligatoires.
- Présence du GILET de SAUVETAGE <u>obligatoire</u> (conformément à l'arrêté préfectoral navigation du lac du Bouchet 2018).
- Règlement du concours disponible sur notre site internet. L'inscription au concours vaut entière acceptation du règlement de concours rédigé par la FDPPMA43.